

🎄👤 Cadeau de Noël : Résiliation du camping suspendue !

[Voir la version en ligne](#)

ONDRES (40)

CADEAU DE NOËL !

Le tribunal administratif suspend la résiliation du camping



Le Tribunal Administratif de Pau a rendu sa décision à la veille de Noël : **la Résiliation du contrat de concession du camping municipal est suspendue.**

Nous gardons la gestion du camping Blue Océan.

Le Tribunal Administratif a aussi « ordonné » :

- la **reprise des relations contractuelles** entre le concessionnaire (la SARL Dauga Frères) et la Mairie dans l'attente du jugement au fond,
- la Commune est condamnée à verser une "**amende**" **symbolique de 1200 €** au concessionnaire,
- rejeté les autres demandes de la commune

Le Tribunal a jugé que la **Résiliation n'était pas en faveur de l'Intérêt Général**, notamment financier.

Cette décision est un **cadeau de Noël** 🎁, et représente un soulagement immense pour nous tous car notre futur était en suspens :

- la Mairie n'avait toujours pas reçu les salariés à 10 jours de la reprise du camping,
- elle ne avait pas non plus envoyé de contrat de travail,
- les 13 personnes logés sur place ne savaient pas où elles allaient dormir le 1er janvier au soir.

Nous gardons cependant un **goût amer** des derniers mois, pendant lesquels on s'est sentis **ignorés** et **abandonnés** par les élus, qui se sont engagés dans une croisade insensée.

Ils prétendaient que le camping ne rapporte pas assez à la Commune ; pour le prouver, l'avocat de la Mairie a même fabriqué des faux chiffres de redevance :

- le [Journal Sud Ouest](#) a dénoncé cette manœuvre dès août 2022,
- [Ramdam6440](#) a confirmé en décembre,
- le **Juge du Tribunal de Pau a sanctionné la Mairie.**

Nous avons pourtant le sentiment de gérer le camping dans l'intérêt général de la commune et des ondras :

- **Près de 100 000€ chaque année** de redevance et de taxe de séjour sont versées à la Mairie, pour un bout de forêt qui était nu à l'origine., Certains pensent que ce n'est pas assez, mais le Juge du Tribunal en a décidé autrement.
- **Des investissements considérables** ont été faits par le concessionnaire (piscine, restaurant, salle conférence, réseaux assainissement, eau, électricité, fibre optique, ...), Tout cela revient gratuitement à la Commune au départ du concessionnaire.
- **Côté emploi** : le camping est devenu le premier employeur du village (après la Mairie), et loge nombre des employés toute l'année,
- **Côté associatif** : le camping héberge gratuitement l'Ecole de cirque, ainsi qu'une jeune association de yoga et pilâtes. La Fédération française de surf y est venue entraîner ses athlètes handicapés, gratuitement, tout l'automne, en préparation des championnats du monde,
- **Plusieurs jeunes entrepreneurs** y proposent aussi leurs services, sans avoir à verser le moindre loyer,
- Pendant 2 années, le camping a assuré l'accueil **gratuitement de la natation scolaire**,
- En septembre 2022, Blue Océan a accueilli gratuitement le tournoi du

- En septembre 2022, Blue Ocean a accueilli gratuitement le tournage du **premier court métrage** du jeune acteur-réalisateur Anthony Bajon, sur le thème de la violence à l'égard des femmes "La Grande Ourse",



Résolument tournés vers l'avenir !

Nous sommes désormais **résolument tournés vers l'avenir**, nourris d'une volonté forte de reprendre des relations contractuelles apaisées avec cette municipalité (comme le furent les relations avec les 4 autres depuis 1998).

La **campagne de recrutement des saisonniers pour la saison 2023 démarre dès maintenant** (majoritairement locaux, vous l'avez compris), vous pouvez consulter nos offres d'emploi sur la page [RECRUTEMENT](#) de notre site internet ou postuler directement en envoyant votre CV, disponibilités et lettre de motivation sur recrutement@blue-ocean.fr

2023 sera également marquée par le **25ème anniversaire du Blue Océan** : nous vous tiendrons informés dans les prochaines semaines !

Merci encore pour votre soutien et à très bientôt !

"L'Aventure continue..."